CGPA vivre votre profession avec assurance

ATTESTATION D'ASSURANCE R.C. PROFESSIONNELLE

POLICE : RCPIP0108

SAS LA BOITE A FINANCE
TOUR AREVA
1, PLACE JEAN MILLIER
92084 PARIS LA DEFENSE CEDEX

M. Hervé LANCELOT, Directeur Général de CGPA, atteste que l'assuré ci-dessus a souscrit une police d'assurance le garantissant, dans la limite de ses Dispositions Générales, Conventions Spéciales et Dispositions Particulières, contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle pouvant lui incomber en raison des dommages immatériels causés aux tiers du fait de son activité :

- **de Conseiller en Investissements Financiers, telle que régie par les articles L 541-1 et suivants du Code Monétaire et Financier.**

Montant de la garantie :

1.500.000 € par année d'assurance

Cette attestation est valable du 01-03-2012 au 28-02-2013.

Fait à Paris, le 24-01-2012.

CGPA
Sté d'Assurance Mutuelle
à Cotisations variables
125 rue de la Faisanderie - CS 31666
75773 PARIS CEDEX 16
SIRET 784 702 367 00037

Hervé LANCELOT
Le Directeur Général

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur

CGPA vivre votre profession avec assurance

ATTESTATION D'ASSURANCE R.C. PROFESSIONNELLE

POLICE : RCPIP0108

SAS LA BOITE A FINANCE
TOUR AREVA
1, PLACE JEAN MILLIER
92084 PARIS LA DEFENSE CEDEX

M. Hervé LANCELOT, Directeur Général de CGPA, atteste que l'assuré ci-dessus a souscrit une police d'assurance le garantissant, lui-même ainsi que ses salariés, dans la limite de ses Dispositions Générales, Conventions Spéciales et Dispositions Particulières, contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle pouvant leur incomber en raison des dommages immatériels causés aux tiers du fait de leur activité :

- **d'Intermédiaire d'assurance, conformément aux articles L 512-6, R 512–14 et A 512-4 du Code des Assurances,**

Montant des garanties :

2.500.000 € par année d'assurance

Cette attestation est valable du 01-03-2012 au 28-02-2013.

Fait à Paris, le 24-01-2012

CGPA Sté d'Assurance Mutuelle à Cotisations variables 125 rue de la Faisanderie - CS 31666 75773 PARIS CEDEX 16 SIRET 784 702 367 00037

Hervé LANCELOT
Le Directeur Général

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur

NOTA :
Cette attestation ne pourra en aucun cas être utilisée pour l'enregistrement ou le renouvellement des immatriculations auprès de l'ORIAS.
En tout état de cause, il y a lieu de se référer au site de l'ORIAS (www.orias.fr) pour confirmer ou infirmer l'immatriculation auprès de cet organisme

CGPA vivre votre profession avec assurance

ATTESTATION D'ASSURANCE R.C. PROFESSIONNELLE

POLICE : RCPIP0108

SAS LA BOITE A FINANCE
TOUR AREVA
1, PLACE JEAN MILLIER
92084 PARIS LA DEFENSE CEDEX

M. Hervé LANCELOT, Directeur Général de CGPA, atteste que l'assuré ci-dessus a souscrit une police d'assurance le garantissant, lui-même ainsi que ses salariés, dans la limite de ses Dispositions Générales, Conventions Spéciales et Dispositions Particulières, contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle pouvant leur incomber en raison des dommages immatériels causés aux tiers du fait de leur activité :

- **de Démarcheur Bancaire ou Financier, telle que régie par l'article L 341-1 alinéas 1 à 6 du Code Monétaire et Financier.**

Montant des garanties :

1.500.000 € par année d'assurance

Cette attestation est valable du 01-03-2012 au 28-02-2013.

Fait à Paris, le 24-01-2012

CGPA Sté d'Assurance Mutuelle à Cotisations variables 125 rue de la Faisanderie - CS 31666 75773 PARIS CEDEX 16 SIRET 784 702 367 00037

Hervé LANCELOT
Le Directeur Général

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur

CGPA vivre votre profession avec assurance

ATTESTATION D'ASSURANCE R.C. PROFESSIONNELLE

POLICE : RCPIP0108

SAS LA BOITE A FINANCE
TOUR AREVA
1, PLACE JEAN MILLIER
92084 PARIS LA DEFENSE CEDEX

M. Hervé LANCELOT, Directeur Général de CGPA, atteste que l'assuré ci-dessus a souscrit une police d'assurance le garantissant, lui-même ainsi que ses salariés, dans la limite de ses Dispositions Générales, Conventions Spéciales et Dispositions Particulières, contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle pouvant leur incomber en raison des dommages immatériels causés aux tiers du fait de leur activité :

- **d'Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement, telle que régie par les articles L 519-1 et suivants du Code Monétaire et Financier,**

Montant des garanties :

1.500.000 € par année d'assurance

Cette attestation est valable du 01-03-2012 au 28-02-2013.

Fait à Paris, le 24-01-2012

CGPA
Sté d'Assurance Mutuelle
à Cotisations variables
125 rue de la Faisanderie - CS 31666
75773 PARIS CEDEX 16
SIRET 784 702 367 00037

Hervé LANCELOT
Le Directeur Général

La présente attestation n'implique
qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur

CGPA vivre votre profession avec assurance

ATTESTATION D'ASSURANCE R.C. PROFESSIONNELLE

POLICE : RCPIP0108

SAS LA BOITE A FINANCE
TOUR AREVA
1, PLACE JEAN MILLIER
92084 PARIS LA DEFENSE CEDEX

M. Hervé LANCELOT, Directeur Général de CGPA, atteste que l'assuré ci-dessus a souscrit une police d'assurance le garantissant, dans la limite de ses Dispositions Générales, Conventions Spéciales et Dispositions Particulières, contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle pouvant leur incomber en raison des dommages immatériels causés aux tiers du fait de son activité :

- **d'intermédiaire en transactions immobilières, telle que régie par la loi 70 – 9 du 02 janvier 1970 et le décret n° 72 – 678 du 20 juillet 1972.**

Montant des garanties :

1.500.000 € par année d'assurance

Cette attestation est valable du 01-03-2012 au 28-02-2013.

Fait à Paris, le 24-01-2012

CGPA
Sté d'Assurance Mutuelle
à Cotisations variables
125 rue de la Faisanderie - CS 31666
75773 PARIS CEDEX 16
SIRET 784 702 367 00037

Hervé LANCELOT
Le Directeur Général

La présente attestation n'implique
qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur

CGPA vivre votre profession avec assurance

ATTESTATION DE GARANTIE FINANCIERE

POLICE : GFIIP0108

SAS LA BOITE A FINANCE
TOUR AREVA
1, PLACE JEAN MILLIER
92084 PARIS LA DEFENSE CEDEX

M. Hervé LANCELOT, Directeur Général de CGPA, atteste que l'assuré ci-dessus a souscrit une Garantie Financière pour son activité :

- **d'intermédiaire en transactions immobilières, telle que régie par la loi 70 – 9 du 02 janvier 1970 et le décret n° 72 – 678 du 20 juillet 1972.**

Montant de la garantie :

30.000 €

Cette attestation est valable du 01-03-2012 au 28-02-2013.

Fait à Paris, le 24-01-2012.

CGPA
Sté d'Assurance Mutuelle
à Cotisations variables
125 rue de la Faisanderie - CS 31666
75773 PARIS CEDEX 16
SIRET 784 702 367 00037

Hervé LANCELOT
Le Directeur Général

La présente attestation n'implique
qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur